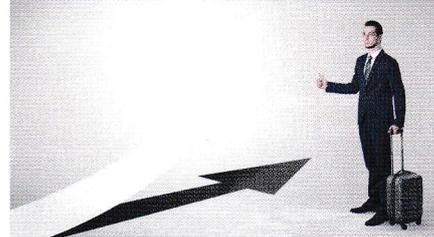


union fédérale
des syndicats
de l'État

la
cgt



■ **ACTION SOCIALE**
Le FIPHFP : politique du
handicap dans la Fonction
publique



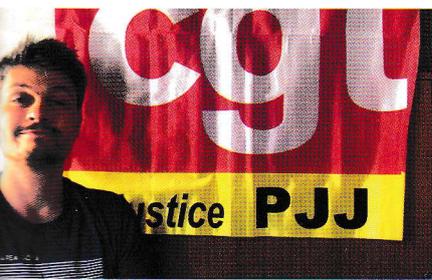
■ **ANGLE DROIT**
La retraite progressive

FONCTION **PUBLIQUE**



Des miettes!

Ce que contiennent les décrets après le RDV
salarial de juin : prime, transport, GIPA.



MISSIONS

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Droits civil et pénal : l'évolution des missions



Reconstruire une puissance d'agir syndicale

Jean-Marie Pernot est notamment l'auteur de *Le syndicalisme d'après*, aux éditions du détour. Voir à ce propos notre livraison de janvier 2023, n° 321-322, pages 19 à 21.

Jean-Marie Pernot est politologue, chercheur associé à l'IRES — Institut de recherches économiques et sociales. Venu échanger avec nos représentants lors de notre dernier Conseil national, nous l'avons sollicité afin qu'il synthétise son intervention sur ce que le dernier conflit contre la réforme des retraites a apporté au mouvement syndical.

Si gouvernement et patronat prétendent être passés à autre chose, le rallongement de deux ans d'activité avant de prendre sa retraite n'est pas près d'être digéré. Certes, les problèmes de fin de mois ont sérieusement envahi les préoccupations quotidiennes mais le chapitre est d'autant moins refermé que la réforme des retraites est d'une certaine façon le fétiche de la réforme néolibérale. Elle est permanente comme le montre la longue succession de changements imposés depuis 1986 et elle exprime en elle-même toutes les formes de lutte contre l'État social mises en œuvre par le néolibéralisme depuis plus de trente ans.

Les leçons politiques viendront en leur temps, pour l'heure, il est possible de réfléchir à ce que ce long conflit a apporté au mouvement syndical: quelques ressources concrètes en termes de nouveaux adhérents ou de militants, mais peut-être aussi un bougé dans la perception du syndicalisme dans les couches sociales qui en sont « normalement » les destinataires.

Quelques remarques en passant, évidemment discutables...

Être fort, c'est être fort partout

Nous proposons de partir d'une notion clé, celle de puissance, particulièrement interrogée par le mouvement: comment un tel rejet de la réforme, accompagné d'une telle capacité à s'impliquer n'a-t-elle pu l'emporter contre un gouvernement minoritaire dans l'opinion, minoritaire à l'Assemblée nationale et qui n'a vaincu personne au cours de ces longues semaines?

C'est une lumière portée sur la force, peut-être exagérée de nos institutions mais aussi sur les faiblesses de l'action collective dans un moment de forte opposition au pouvoir. De nombreux témoignages indiquent que peu de travailleurs-euses ont fait grief aux syndicats de l'échec du mouvement. Chacun a assez rapidement compris que le pouvoir ne reculerait pas, du moins tant que la situation restait gérable pour lui; gérable, c'est-à-dire que le pays continuait à tourner malgré la

gêne occasionnée par les journées de mobilisation et le blocage de quelques activités pendant des périodes restreintes. L'intersyndicale l'a bien senti qui a appelé à cette journée du 7 mars « La France à l'arrêt ». Il n'y a pas eu de France à l'arrêt: on peut disserter sur l'enthousiasme sans doute différencié entre toutes les composantes de l'intersyndicale mais c'est une considération marginale: le syndicalisme n'a pas aujourd'hui la clé pour bloquer la machine économique. L'historien pourrait ajouter que les grèves de masse connues dans notre histoire n'ont jamais répondu à un appel syndical: en 1936 comme en 1968, les grèves sont parties et se sont étendues en effet en dehors d'un appel syndical mais le terrain avait été préparé par un syndicalisme autrement puissant qui s'est mis en phase assez rapidement avec un mouvement à qui il a pu donner une forme et assurer un certain type de débouchés.

Historiquement, les grands mouvements sociaux de l'ère industrielle ont été portés par la classe ouvrière, sa

partie la mieux organisée étant dans l'industrie. Pour faire vite, disons que ceci s'est effiloché dans les années 1980, le relais étant plus ou moins pris par d'autres groupes: cheminots, énergéticiens, transports urbains, un moment agents des postes et télécommunications, certains secteurs de la Fonction publique (enseignants, finances publiques...). Mais ces secteurs-là s'épuisent, la très faible présence du privé démobilise ceux qui ont gardé des capacités de mobilisation. Ces derniers veulent bien encore être un peu l'avant-garde, ils ne peuvent plus servir de substitut à la mobilisation des autres.

Le secteur privé, ce sont 19 millions de travailleurs et de travailleuses parmi lesquels se débattent des effectifs de syndicalistes beaucoup trop restreints face à un patronat qui ne reste pas inerte. Les discours ne suffisent pas à créer des rapports de force: ceux-ci supposent des forces matérielles, des militants et des adhérents, des structures efficaces adaptées aux transformations du monde salarié d'aujourd'hui avec un salariat fragmenté, avec une multiplicité de statuts de travail, éclatés entre donneurs d'ordre et sous-traitants dans une chaîne de valeur sans fin au long de laquelle se dilue toute forme de représentation. Certains parlent d'occasions manquées, de refus de la radicalisation, des limites imposées par la présence de la CFDT, toutes raisons simplistes qui cherchent à contourner la question de la puissance et les obligations de bouger auxquelles elle oblige. Pour être fort, il faut être fort partout, c'est le premier enseignement du conflit, c'est à cela qu'il faut s'atteler.

Un nouvel acteur syndical

Il n'y a pas de baguette magique pour reconstituer un dense tissu syndical dans le secteur privé. Ce mouvement n'y suffira pas mais il peut déplacer quelques représentations bien installées sur les syndicats, en particulier grâce à l'émergence d'un nouvel acteur qui a pour nom l'intersyndicale. En effet, et la CGT n'y a pas joué le moindre rôle, les organisations syndicales ont réussi à construire et maintenir une unité pratiquement sans faille pendant plusieurs mois, ce qui est inédit dans notre histoire sociale récente: pas seulement au niveau national, ce que tout le monde a relevé, mais aussi sur le plan local ou professionnel où depuis de longues années, on cultivait plutôt la différence voire l'opposition. Pas partout, bien sûr, tant s'en faut. Certains étaient plus impliqués que d'autres, le contraire aurait été étonnant.

Le rapport de force,
ce n'est pas l'existence
des luttes c'est leur
capacité à créer
de la puissance

Cette intersyndicale s'est exprimée d'une voix tout au long du conflit, elle a géré le délicat exercice de la mobilisation au long cours car les rythmes et les modalités de mobilisation ne sont pas évidents à « régler »: on peut toujours dire qu'elle aurait pu mieux faire, c'est possible, mais globalement les rythmes, temporisations et accélérations, ont été pensés dans l'intérêt de la mobilisation. C'est un acquis important et vécu comme tel puisque les organisations ont choisi de maintenir ce cadre unitaire sur d'autres sujets en cette rentrée.

Le conflit retraites n'a pas annulé les différences et les divergences historiques entre les différentes tendances qui traversent notre syndicalisme. D'ailleurs l'objet de l'unité syndicale n'est pas d'annuler toutes divergences: elle permet de les faire vivre dans un autre cadre, en dehors de la guerre de tous contre tous qui offre en temps « normal » au patronat et aux gouvernements une rente assez confortable. Elle valorise les « communs » syndicaux mais chacun continue de les exprimer avec son langage et ses pratiques. Après, les travailleurs se font une idée et choisissent: ça s'appelle la démocratie, la démocratie ouvrière disait-on en d'autres temps. Choisir, ce pourrait être aussi choisir EN MASSE de se syndiquer car le fait est là: même unis, les syndicats n'ont pas aujourd'hui la puissance suffisante pour être incontournables.

Une forme de consolation se fait entendre parfois en raison de l'existence des luttes, nombreuses et d'ailleurs efficaces. Mais des luttes il y en a toujours eu, même avant que le syndicalisme n'existe; et il en existerait encore si celui-ci venait à disparaître. Le rapport de force, ce n'est pas l'existence des luttes c'est leur capacité à créer de la puissance, c'est-à-dire à créer des processus cumulatifs emmagasinés

Les pratiques de
proximité sont bien
souvent à reconstruire,
à remettre en selle
pour compléter
(ou remplacer)
la délégation
institutionnelle.

dans des formes pérennes de représentation, les syndicats en l'occurrence.

Le rapport de représentation

Reconstituer un rapport de force durable, c'est reconstruire un nouveau tissu syndical c'est-à-dire recréer les communautés d'action pertinentes en s'aidant mais aussi en franchissant les frontières du professionnel et de l'interprofessionnel, en remettant au cœur le développement local qui est une des sources historiques du rayonnement syndical dans notre pays (les Bourses du travail). Le revendicatif est naturellement le point de départ mais il se nourrit aussi de la présence sur le terrain: représenter les travailleurs et les travailleuses, c'est quelque part parler (et agir) « en leur nom », ce n'est pas parler ou agir « à leur place ». Les pratiques de proximité sont bien souvent à reconstruire, à remettre en selle pour compléter (ou remplacer) la délégation institutionnelle.

La relation de service et les pratiques consuméristes se sont largement développées dans la société, y compris dans le rapport entretenu par de nombreux citoyens avec les services publics. Le « client » a souvent remplacé le citoyen (ou l'utilisateur) et cette tendance n'a pas toujours épargné le rapport au syndicalisme. La formule: « les syndicats représentent les travailleurs » est aux sources du droit du travail et de la négociation collective. Mais ce rapport de représentation a bien souvent laissé la place à une pratique consumériste de recours au « représentant »: les salarié-es vont toujours chercher le ou la syndicaliste du coin pour essayer de régler un problème mais ce rapport est davantage une relation de service qu'un rapport de représentation. Le nouveau système de reconnaissance de la représentativité a beaucoup fait dans ce sens: « On vote pour vous, vous nous devez ce service ». C'est compliqué à gérer car refuser de répondre à de telles attentes ne règle pas le problème, les moments de conflit sont les plus aptes à faire bouger ce rapport.

C'est un des aspects positifs de ce conflit: il a redonné de la légitimité au syndicalisme qui a vraiment « représenté » le monde du travail dans son opposition frontale au néolibéralisme. C'est un capital qu'il faut faire fructifier au service de la reconstruction d'une puissance d'agir syndicale qui, pour l'heure, ne peut être qu'unitaire. Reconstituer un rapport de représentation est la condition pour qu'un mot d'ordre de masse d'arrêt de travail trouve la résonance suffisante pour peser sur le résultat. ♦